



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Patrimoine mondial

35 COM

Distribution limitée

WHC-11/35.COM/10B

Paris, 6 mai 2011

Original : anglais

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE

CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION DU
PATRIMOINE MONDIAL CULTUREL ET NATUREL

Comité du patrimoine mondial

Trente-cinquième session

Paris, Siège de l'UNESCO
19-29 juin 2011

Point 10B de l'Ordre du jour provisoire: Rapport d'avancement sur le premier cycle du Rapport périodique et le lancement du second cycle du Rapport périodique pour l'Amérique latine et les Caraïbes

RESUME

Le présent document contient un résumé des activités entreprises au titre du suivi du premier cycle de l'exercice de Rapport périodique et donne des indications sur la stratégie proposée pour la mise en œuvre du second cycle du Rapport périodique pour la région Amérique latine et les Caraïbes.

La plate forme Internet destinée à la mise en œuvre et au suivi du second cycle est disponible à l'adresse Internet suivante : <http://whc.unesco.org/fr/363/>

Projet de décision : 35 COM 10B Section III

I. Contexte

1. En accord avec les décisions adoptées par le Comité du patrimoine mondial, **28 COM 16** adoptée à sa 28^e session (Suzhou, 2004), **7 EXT.COM 5E** adoptée à sa 7^e session extraordinaire (UNESCO, 2004) et **29 COM 5** adoptée à sa 29^e session (Durban, 2005), le Centre du patrimoine mondial a continué le suivi du premier cycle de l'exercice du Rapport périodique.
2. À la suite des réunions qui se sont déroulées à La Barbade (mai 2006), au Mexique (novembre 2006) et au Chili (mars 2007), et des réunions pour le suivi du Rapport périodique et la mise en œuvre du Plan d'action des Caraïbes, le Centre du patrimoine mondial a commencé à organiser le calendrier des activités pour la poursuite du processus de suivi de l'exercice de Rapport périodique.
3. En 2008, lors de sa 32^e session, le Comité du patrimoine mondial a lancé le second cycle de l'exercice de rapport périodique, en commençant par la région des États arabes. Pour la région Amérique latine et les Caraïbes, cet exercice sera effectué pendant l'exercice biennal 2011-2013.
4. En 2007, le Comité du patrimoine mondial (Décision **31 COM 11D.1**, paragraphe 7) a demandé que les déclarations de valeur universelle exceptionnelle manquantes soient rédigées et approuvées pour tous les biens du patrimoine mondial, région par région, avant le lancement du second cycle de l'exercice de Rapport périodique. Dans la région Amérique latine et les Caraïbes, cela implique qu'un total de 116 projets de déclarations doit être soumis par les États parties en juillet 2010 au plus tard, afin d'être approuvé par le Comité du patrimoine mondial en juillet 2011 à sa 35^e session. Afin de satisfaire à la demande du Comité du patrimoine mondial, le Centre du patrimoine mondial a démarré le processus en novembre 2009.

II. Suivi du premier cycle du Rapport périodique

5. Les activités entreprises ont été planifiées en fonction du programme régional adopté par le Comité du patrimoine mondial et en tenant compte des observations et recommandations des États parties d'Amérique latine et des Caraïbes. Les résultats des deux réunions de suivi organisées au Mexique et au Chili ont également été utilisés comme outil de planification à l'appui des objectifs stratégiques de la *Convention du patrimoine mondial*.

Les principales activités demandées par les États parties ont notamment concerné : l'élargissement de la diffusion et de la formation sur la mise en œuvre de la *Convention* ; l'inscription des questions relatives au patrimoine mondial aux agendas politiques de la région ; l'encouragement de la participation de tous les intervenants concernés par l'identification, l'inscription et la gestion des biens du patrimoine mondial par le biais de processus participatifs ; l'utilisation d'études de cas, à titre d'exemple, pour de futures inscriptions (par ex. *Système de chemins Andin/Qhapaq Ñan*) ; la création d'une base de données indiquant les noms des points focaux et des gestionnaires de sites en charge de la gestion du patrimoine dans chaque pays ; la création de groupes de travail thématiques destinés à servir de cadre pour débattre de questions spécialisées en matière de patrimoine ; la création d'un réseau de communication Internet entre les États parties dont la coordination pourrait être assurée par le Centre du patrimoine mondial. D'autres activités ont porté notamment sur la création d'ateliers pour la mise à jour, l'élaboration et l'harmonisation des Listes indicatives ; l'évaluation des politiques de gestion actuelles ; l'utilisation de

processus participatifs réussis permettant d'identifier des bonnes pratiques ; l'identification de mécanismes permettant de mesurer l'efficacité de la gestion ; la formation à l'élaboration d'un Plan d'utilisation publique pour des questions relatives au patrimoine mondial.

6. Concernant les projets de déclarations rétrospectives de valeur universelle exceptionnelle, le Centre du patrimoine mondial a pris les mesures appropriées en vue de coordonner la rédaction de ces déclarations avec les États parties pour examen par le Comité du patrimoine mondial à sa 35e session. En mars 2011, le Centre du patrimoine mondial avait reçu au total 95 (82 %) déclarations, dont 82 sont considérées comme « complètes » et ont été transmises, pour évaluation, aux organisations consultatives.

Dans sa Décision **34 COM 8E**, le Comité du patrimoine mondial a estimé que, compte tenu du grand nombre de déclarations rétrospectives de valeur universelle exceptionnelle à examiner, l'ordre dans lequel elles seront passées en revue suivra le second cycle du Rapport périodique, à savoir : biens du patrimoine mondial dans les États arabes ; biens du patrimoine mondial en Afrique ; biens du patrimoine mondial en Asie et Pacifique ; biens du patrimoine mondial en Amérique latine et les Caraïbes ; biens du patrimoine mondial en Europe et Amérique du nord. Selon ce nouvel échéancier, un examen complet des déclarations rétrospectives pour la région Amérique latine et les Caraïbes ne pourrait avoir lieu à la 35e session, comme il était prévu.

Tenant compte des efforts accomplis par les États parties de la région pour finaliser la rédaction des déclarations rétrospectives conformément au calendrier fixé, le Centre du patrimoine mondial a demandé aux organisations consultatives de passer en revue les projets de déclaration en vue de la 35e session du Comité du patrimoine mondial. Après négociation avec les organisations consultatives, une liste de priorités a été établie. Il a été convenu que les déclarations concernant des biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en péril de ceux qui pourraient comporter des problèmes importants à discuter par le Comité du patrimoine mondial à sa 35e session seraient évaluées en priorité (8 au total, 4 biens naturels et 4 biens culturels). Les déclarations restantes seraient passées en revue à sa 36^e session.

III. État d'avancement pour la région Amérique latine et les Caraïbes

Crédibilité

7. La mise en œuvre du processus d'inscription de *Système de chemins Andin/Qhapaq Ñan* sur la Liste du patrimoine mondial s'est poursuivie avec succès. Des réunions ont été organisées dans les pays concernés et au Siège de l'UNESCO pour finaliser le dossier de proposition d'inscription dans différents domaines : gestion, questions juridiques, Secrétariat technique et autres. Lors du Sommet des Chefs d'États et de Gouvernements qui s'est tenu à Mar del Plata (Argentine, 3-4 décembre 2010), les États parties concernés ont ratifié leur engagement pour mettre à disposition un effort collectif visant à sauvegarder le *Système de chemins Andin /Qhapaq Ñan* pour les générations futures. La Directrice générale de l'UNESCO était présente à ce Sommet.
8. La réunion du Comité scientifique international (ISC) du Projet La Route de l'Esclave (SRP) s'est déroulée à Bogota (Colombie), du 28 février au 2 mars 2011. Le Gouvernement colombien a apporté son soutien financier à l'organisation de la réunion. Au cours de la réunion, le rapport d'activités 2009-2010 a été soumis et il

comprenait, en particulier la nouvelle orientation stratégique du Projet, sa mise en œuvre, les diverses initiatives de sensibilisation, les commémorations, le projet d'atlas des interactions, l'inventaire des sites et lieux de mémoire, le DVD 'Routes de l'Esclave : Une vision globale et des initiatives pédagogiques'. Des exposés ont été présentés sur l'Année internationale des personnes d'ascendance africaine en 2011, le mémorial en souvenir des victimes de la traite négrière et l'esclavage et le Bicentenaire de l'indépendance des pays d'Amérique latine. Les membres du ISC se sont également rendus à Carthagène où ils ont rencontré des universitaires et des membres de diverses associations communautaires.

Diverses activités régionales ont été lancées à Buenos Aires (Argentine) en septembre et octobre 2010, comme le séminaire international, intitulé *La Route de l'Esclave : Traces et séquelles de l'esclavage dans les Amériques*. D'autres réunions et conférences se sont déroulées en Argentine (novembre 2010) et en Équateur (octobre 2010). Un projet régional relatif à la Route de l'Esclave dans la région du Rio de la Plata est prévu et un séminaire international sur le thème *La Route de l'esclave dans le Rio de la Plata* a été organisé, en octobre 2009, à Buenos Aires. La mise en œuvre de ce projet est en cours depuis mars 2010. www.unesco.org.uy/cultura/es/areas-de-trabajo/cultura/proyectos-destacados/rutadelesclavo.html

En 2011, des activités sont prévues en Argentine, au Paraguay, en Uruguay, à Trinidad et Tobago, au Guatemala et à Curaçao, et leur mise en œuvre est assurée en lien avec le SRP, ainsi que différents bureaux régionaux et commissions nationales.

9. En termes de crédibilité et par le biais de demandes d'assistance internationale, le Centre du patrimoine mondial a assuré, de concert avec les États parties, la coordination des demandes d'assistance préparatoire en vue de la création d'une Liste du patrimoine mondial plus équilibrée et plus représentative. Les demandes suivantes ont été approuvées : élaboration de l'analyse comparative de l'Aire marine protégée de Seaflower (Colombie) et « Préparation de la Liste indicative des biens naturels et culturels susceptibles d'être inscrits sur la Liste du patrimoine mondial » (Saint-Vincent-et-les-Grenadines).
10. Grâce au soutien du Centre du patrimoine mondial et du Fonds-en-dépôt espagnol pour le patrimoine mondial, trois États parties (Guatemala, Paraguay et Uruguay) ont procédé à la mise à jour de leur Listes indicatives.
11. Le processus d'élaboration de l'analyse comparative de la Culture Chinchorro (Chili) et du site archéologique du Delta del Diquis (Costa Rica) a été intégré en amont dans le processus, avant les inscriptions par le Centre du patrimoine mondial et les organisations consultatives.

Conservation

12. Un certain nombre de projets spécifiques de conservation dans la région ont été entrepris et financés, pour la plupart, par des ressources extrabudgétaires. Les projets qui ont été réalisés sont les suivants : a) préservation et conservation de Tiwanaku et de la pyramide d'Akapana (Bolivie) – Fonds-en-dépôt japonais ; b) appui à la mise en œuvre du plan d'urgence pour le sanctuaire historique de Machu Picchu (Pérou) et à l'analyse de l'efficacité de l'actuel système de gestion en vue de préserver ses valeurs naturelles et culturelles – Fonds-en-dépôt espagnol ; c) préparation du projet de l'ancienne cité maya et des forêts tropicales protégées de

Calakmul (Mexique) – Agence espagnole de coopération internationale pour le développement.

13. Le projet intitulé « Promouvoir la conservation par le développement du tourisme local durable sur les sites du patrimoine mondial : évaluations sur demande et engagement du secteur privé » a servi à financer les activités suivantes au Belize : a) plan de zone côtière au Belize ; b) plan d'utilisation et de financement publics de type participatif pour les monuments naturels de Half Moon Caye et Blue Hole ; et c) organisation de sessions de formation en petits groupes sur l'utilisation par le public pour Belize destinée à des décideurs et aux gestionnaires de sites d'aires protégées.
14. Une assistance post-catastrophe a également été dispensée dans plusieurs cas, le plus souvent par le biais du mécanisme d'assistance internationale, et la mise en œuvre de certains projets se poursuit tandis que d'autres projets ont été approuvés récemment : a) remise en état du Centre historique de Camaguey et de la Vallée de Viñales à Cuba, après les dommages occasionnés par les ouragans 'Gustav' et 'Ike' ; b) travaux urgents réalisés dans l'église de la Matriz et trois autres bâtiments à Quartier historique de la ville portuaire de Valparaiso (Chili) sérieusement endommagés par le séisme de magnitude 8.8 survenu au Chili le 27 février 2010 ; c) Parc archéologique et ruines de Quiriguá - protection et nettoyage (Guatemala) ; d) processus de suivi de la mission technique d'urgence destinée à évaluer les dommages et le risque structurel à la Citadelle du parc historique national – Citadelle, Sans Souci, Ramiers (Haïti) ; e) coopération dans le cadre de l'inventaire des maisons d'architecture vernaculaire *gingerbread* situées dans le centre historique de Jacmel (Haïti) - Fonds-en-dépôt espagnol et autres agences de coopération ; et f) préservation du Mont Cerro Rico, site du patrimoine mondial, à Potosi (Bolivie).
15. D'autres projets de conservation sont en cours et sont financés par des fonds d'assistance internationale, tels que : a) soutien d'urgence pour la mise en place d'un système approprié de traitement des déchets et d'une formation des gardes-côtes à la gestion des déchets en vue de la protection contre l'implantation d'espèces envahissantes à Malpelo (Colombie) ; b) mise à jour du plan de gestion de la Presqu'île de Valdes (Argentine) ; et c) conservation et restauration des peintures murales et des façades décorées en pierres de la maison des doyens de Puebla (Mexique).

Renforcement des capacités

16. S'agissant du « renforcement des capacités », le Programme de renforcement des capacités dans les Caraïbes (CCBP, *Caribbean Capacity-Building Programme*) a été approuvé par le Comité du patrimoine mondial à sa 28^e session (Suzhou 2004, Décision **28 COM 16**) dans le cadre du « Plan d'action des Caraïbes pour le patrimoine mondial 2004-2014 ». Le CCBP est coordonné et promu par le Bureau de l'UNESCO à La Havane et est mis en œuvre en étroite collaboration avec le Centre du patrimoine mondial et d'autres partenaires importants. Dans le cadre de l'appui continu à la mise en œuvre du CCBP, l'Université des Antilles néerlandaises (Curaçao) accueillera, en mars et avril 2011, le *Cours sur le patrimoine des Caraïbes*, couvrant le Module 1 – *Application de la Convention du patrimoine mondial* et le Module 5 – *Gestion de centres historiques*. Le *Cours sur le patrimoine des Caraïbes* sera financé par le Fonds-en-dépôt néerlandais de l'UNESCO et par d'autres partenaires du secteur privé.

17. La création de deux centres de catégorie 2 dans la région, à Zacatecas (Mexique) et à Rio de Janeiro (Brésil), a été approuvée le 5 octobre 2009 par la Conférence générale de l'UNESCO à sa 35^e session (35 C/20 Parties VI et XX). Les deux centres ont été créés dans le but d'aider et de soutenir les États membres d'Amérique latine et des Caraïbes dans la mise en œuvre de politiques du patrimoine mondial, en particulier grâce à des initiatives de formation et de renforcement des capacités. Les deux centres ont fourni un soutien important à la préparation des ateliers de l'exercice de rapport périodique, organisés l'un à Zacatecas (6-10 septembre 2010) et l'autre à Rio de Janeiro (24-28 novembre 2010). Les centres de catégorie 2 joueront également un rôle essentiel dans la mise en œuvre du processus. Le programme du prochain exercice biennal 2012-2013 est en préparation.

Communication

18. En termes de communication et d'information, l'Unité Amérique latine et les Caraïbes du Centre du patrimoine mondial participe activement à l'organisation de la *Conférence des donateurs pour Haïti (19 avril 2011)*, ainsi qu'à l'élaboration d'une stratégie de communication et d'un Plan d'action technique. Des efforts de coordination sont menés avec les États parties, agences de coopération, banques de développement, et secteurs de la culture, de l'éducation et des relations extérieures de l'UNESCO.
19. La création d'un site Internet et Intranet (<http://whc.unesco.org/fr/363>) pour le suivi du second cycle de l'exercice de Rapport périodique est en préparation. Ce site entend être une plate forme de discussion et d'échange entre les membres des groupes thématiques (points focaux et gestionnaires de sites) et d'autres membres de la communauté du patrimoine mondial (autorités nationales, centres de catégorie 2 pour la région, organisations consultatives et Centre du patrimoine mondial). Il servira également de dépôt pour l'archivage de documents et d'informations ayant trait à des réunions passées, présentes et futures. Des vidéos des réunions antérieures y seront ajoutées comme outil de formation.

La section des groupes thématiques offre une analyse générale de la situation de la région. Les groupes thématiques correspondent aux caractéristiques des biens du patrimoine mondial dans chaque sous-région et ont été structurés de la manière suivante : a) Mexique et Amérique centrale – itinéraires culturels, sites mayas, monuments, patrimoine naturel et centres historiques ; b) Amérique du Sud – sites archéologiques, centres historiques, missions, gestion des risques et biens mixtes ; c) Caraïbes - la Route de l'esclave, les paysages culturels, planification préventive des risque, programme marin du patrimoine mondial et Coopération sous-régionale pour le patrimoine mondial naturel.

La section dépôt d'archives qui a été ajoutée contient tous les documents relatifs à la soumission des Rapports périodiques depuis le premier cycle jusqu'à aujourd'hui. La section dépôt d'archives renferme des informations sur les Listes indicatives et l'état d'avancement des projets de déclarations rétrospectives de valeur universelle exceptionnelle. Un lien renvoyant aux questionnaires de rapport périodique, à des orientations et à un espace consacré aux questions fréquemment posées (FAQ) est prévu. Le site Internet comportera en outre une section de renforcement des capacités pour l'Amérique latine et les Caraïbes qui permettra l'organisation et le partage d'activités de formation.

IV. Préparation du second cycle du Rapport périodique

20. Afin d'accélérer le processus de soumission de Rapport périodique et de doter les États parties d'une plateforme technique et institutionnel dans les années à venir, un processus de préparation a été mis en œuvre dans le but de renforcer les capacités des États parties d'Amérique latine et des Caraïbes. Une collaboration étroite a été mise en place en vue d'atteindre les objectifs de l'inventaire rétrospectif et de faciliter la soumission officielle de la déclaration rétrospective de valeur universelle exceptionnelle dans le cadre de l'exercice de Rapport périodique.
21. Le Centre du patrimoine mondial a reçu le soutien financier du Fonds-en-dépôt espagnol pour le patrimoine mondial. D'autres sources de financement ont été explorées pour assurer la mise en œuvre du processus.
22. Le questionnaire (Formulaires I et II) a été traduit en portugais et en espagnol, comme demandé par les États parties de la région. La soumission officielle des documents se fera dans l'une des langues de travail de la *Convention du patrimoine mondial*.
23. Une série de documents ont été élaborés au cours des réunions antérieures. Ils ont servi de point de départ pour les débats et discussions qui se sont déroulés au cours du processus de préparation de Rapport périodique (Tous ces documents sont disponibles à l'adresse suivante : <http://whc.unesco.org/es/actividades/644/>).
- Plan d'action relatif aux Listes indicatives, San José (2004-2014)
 - Plan d'action des Caraïbes, Castries (2004-2014)
 - Enquête sur les besoins de formation dans les Caraïbes
 - Réunion pour la mise en œuvre du Plan d'action des Caraïbes, Kingston (2004)
 - Plan d'action pour l'Amérique latine et les Caraïbes, Carthagène (2004-2014)
 - Série du patrimoine mondial N° 14, Archéologie de la Caraïbe
 - Série du patrimoine mondial N° 18, Premier Cycle du Rapport périodique
 - Série du patrimoine mondial N° 24, L'art rupestre dans les Caraïbes
 - Recommandations de la réunion d'experts sur la valeur universelle exceptionnelle, l'authenticité et l'intégrité dans le contexte des Caraïbes (mai 2006)
 - Suivi de l'exercice de Rapport périodique, réunion au Mexique (novembre 2006)
 - Suivi de l'exercice de Rapport périodique, réunion au Chili (mars 2007)
 - Rapport de la réunion sous-régionale de Zacatecas sur l'exercice de Rapport périodique (septembre 2010)
 - Rapport de la réunion sous-régionale de Rio de Janeiro sur l'exercice de rapport périodique (décembre 2010).
24. La première réunion du processus de préparation a eu lieu à Buenos Aires (Argentine) du 26 au 28 novembre 2009. Elle a compté la participation de 46 représentants de 24 pays de la région aussi que celle des organisations consultatives pendant trois jours, et a eu pour objet d'informer les points focaux de la région Amérique latine et les Caraïbes sur la préparation de l'inventaire rétrospectif, les déclarations rétrospectives de valeur universelle exceptionnelle et l'exercice de Rapport périodique. Le calendrier des activités prévues pour la région a été approuvé au cours de la réunion.
25. Le calendrier comportait deux cycles de réunions sous-régionales dont l'objectif premier était de former et d'informer les représentants (points focaux, gestionnaires

de sites et autorités nationales) de tous les États parties de la région sur les activités relatives au second cycle de l'exercice de Rapport périodique, à savoir : analyse de toutes les déclarations rétrospectives de valeur universelle exceptionnelle ayant été soumises ; décisions du Comité du patrimoine mondial concernant des politiques relatives à la région Amérique latine et les Caraïbes ; préparation d'orientations relatives aux progrès accomplis dans le processus d'inventaire rétrospectif ; formation des participants sur la manière de remplir le questionnaire de rapport périodique (Sections I et II) et mise en place de groupes de discussion thématiques.

26. Des bureaux hors Siège de la région ont contribué au financement de l'organisation de ces réunions (La Havane, Lima et Quito). Le Centre du patrimoine mondial œuvre en relation étroite avec eux dans le cadre de 35/C5.

La première des trois réunions sous-régionales pour le Mexique et l'Amérique centrale s'est déroulée à Zacatecas (Mexique) du 6 au 10 septembre 2010, au *Antiguo Convento Franciscano de Propaganda Fide* (ancien couvent franciscain pour la propagation de la foi), actuellement Musée de Guadalupe. Elle a coïncidé avec l'inauguration du centre de catégorie 2 du patrimoine mondial à Zacatecas, dont la création avait été approuvée par la Conférence générale de l'UNESCO à sa 35e session en octobre 2009.

27. Elle a rassemblé 80 participants de sept pays, y compris des membres du personnel du centre de catégorie 2 de Zacatecas. Des représentants d'institutions responsables du patrimoine à Cuba et en République dominicaine étaient présents à titre d'observateurs. Y ont également participé des autorités mexicaines en charge de la protection du patrimoine, comme le Conseil national pour la culture et les arts (CONACULTA), l'Institut national d'anthropologie et d'histoire (INAH), l'Institut national des beaux-arts (INBA), et la Commission nationale des aires naturelles protégées (CONANP). La réunion de trois jours a été organisée par l'Unité Amérique latine et les Caraïbes du Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO en coopération étroite avec le centre de catégorie 2 de Zacatecas, l'INAH et CONANP.

28. La deuxième réunion sous-régionale s'est tenue à Rio de Janeiro (Brésil) du 7 au 10 décembre 2010, au Palais Gustavo Capanema. La première journée, avec les gestionnaires des sites brésiliens, a été consacrée aux déclarations rétrospectives de valeur universelle exceptionnelle. Les journées suivantes, qui ont réuni les points focaux nationaux et les gestionnaires de sites d'Amérique du sud, ont porté sur l'exercice de Rapport périodique.

Cent vingt participants de 10 pays étaient présents, parmi lesquels des points focaux nationaux, des gestionnaires de sites et des autorités brésiliennes responsables de la protection du patrimoine mondial, des représentants du centre de catégorie 2 de Rio de Janeiro et des organisations consultatives (UICN, ICOMOS et ICCROM). La réunion de quatre jours était organisée par le Centre du patrimoine mondial en coopération avec le centre de catégorie 2 de Rio de Janeiro, l'Institut du patrimoine historique et artistique national (IPHAN) et l'Institut social international Chico Mendes.

29. La troisième réunion sous-régionale du premier cycle a eu lieu à Bridgetown (La Barbade) du 6 au 8 avril 2011. Elle a eu pour objet l'examen des progrès accomplis dans la mise en œuvre du Plan d'action des Caraïbes 2004-2013 dans le but d'identifier les domaines auxquels il convenait de porter attention à l'avenir. La mise en œuvre du programme pour les Petits États insulaires en développement (PEID) y a été également discutée, de même que la faisabilité d'établir un Fonds du patrimoine mondial pour les Caraïbes et de jeter des bases pour l'élaboration d'une stratégie pour le patrimoine mondial de la Communauté des Caraïbes (CARICOM).

Aruba, les Îles Vierges, les Îles Caïmanes et les Antilles néerlandaises ont également participé à la réunion de la CARICOM.

30. Le deuxième cycle de réunions comprend l'organisation de trois réunions sous-régionales en 2011 et 2012 dans trois pays de la région (Pérou, Costa Rica et République dominicaine). À chacune de ces réunions, les points focaux nationaux rencontreront les gestionnaires responsables des respectifs sites des biens inscrits sur la Liste de chaque sous-région. Les réunions sous-régionales visent en outre à renforcer la coopération entre les États parties, en vue de créer une plateforme solide pour des échanges en matière de renforcement de capacités techniques et institutionnelles dans les années à venir.
31. D'autres réunions sont prévues durant ce deuxième cycle, notamment : a) deux réunions des points focaux nationaux, au Siège de l'UNESCO à Paris, pour préparer le Plan d'action pour la région ; b) des réunions d'information avec les délégations permanentes des pays participants afin de poursuivre le processus de coordination ; c) le maintien de l'appui aux discussions des groupes thématiques organisés : sites mayas, indicateurs de durabilité des zones historiques, routes culturelles et missions religieuses, conseils juridiques et Listes indicatives.
32. Concernant l'inventaire rétrospectif, le processus a officiellement démarré en 2011, mais des États parties de la région ont préalablement amorcé un processus d'analyse de leurs dossiers de candidature, et certains d'entre eux ont envoyé des cartes préliminaires des biens du patrimoine mondial de leurs pays.
33. Suite au lancement de l'exercice de Rapport périodique dans la région Amérique latine et les Caraïbes par le Comité du patrimoine mondial, les activités suivantes sont prévues selon le calendrier suivant :
 - juillet 2010 – février 2011: Soumission des projets de déclarations rétrospectives de valeur universelle exceptionnelle par les États parties.
 - mars 2011 : Échange de projets de déclarations d'importance prioritaire entre les organisations consultatives et les États parties.
 - avril 2011 : Réunion sous-régionale à La Barbade.
 - juin 2011 : Présentation de projets de déclarations de valeur universelle exceptionnelle d'importance prioritaire au Comité du patrimoine mondial.
 - durant 2011 : Soumission aux États parties d'informations pour l'inventaire rétrospectif.
 - octobre 2011 : Réunion sous-régionale à Lima (Pérou). Réunion des points focaux à Paris (Siège de l'UNESCO).
 - décembre 2011 : Réunion sous-régionale à San José (Costa Rica).
 - janvier – novembre 2011 : Soumission pour les États parties d'informations pour l'inventaire rétrospectif.
 - juillet 2012 : Soumission des questionnaires (Sections I et II) du Rapport périodique complétés par les points focaux et les gestionnaires de sites.
 - septembre 2012 – février 2013 : Analyse préliminaire des résultats. Dernières réunions sous-régionales et réunions des points focaux pour dresser le bilan de la situation, identifier les besoins, les enjeux et les opportunités et définir une approche commune à l'échelon régional.
 - février 2013 – juin 2013 : Élaboration du document récapitulatif sur l'exercice de soumission du Rapport périodique.
 - juillet 2013 : Présentation des résultats au Comité du patrimoine mondial pour examen à sa 37^e session.

34. Dans le cadre du lancement de l'exercice de Rapport périodique, une discussion sur la stratégie de formation a eu lieu avec les États parties de la région. La méthodologie de formation a été élaborée sur la base de leurs besoins et ressources et à la lumière des résultats des réunions de Zacatecas et Rio de Janeiro. Une coordination est actuellement menée avec les organisations consultatives. Les activités en cours de discussion comprennent :
- Élaboration et édition en ligne de matériels de communication, y compris de traductions en espagnol et en portugais, relatifs aux avantages et objectifs des processus de candidature au patrimoine mondial.
 - Recherche et développement sur le projet d'atténuation des effets du changement climatique sur des biens du patrimoine mondial.
 - Développement d'autres approches en matière de financement durable et de relations avec les mentors. Mise en œuvre d'une formation en ligne, en langue espagnole, portant sur les questions relatives au patrimoine mondial, telles que la gestion et l'efficacité de gestion.
 - Mise en place d'une communauté d'apprentissage en ligne concernant la gestion du patrimoine mondial en Amérique latine et les Caraïbes.
 - Évaluation de l'efficacité de différentes méthodologies de gestion des biens du patrimoine un bien par an (84 au total dans la région). L'objectif est de trouver la méthodologie la mieux adaptée à chaque cas.
 - Renforcement des capacités en matière de gestion intégrée des biens mixtes.

V. Projet de Décision

Projet de Décision 35 COM 10B

Le Comité du patrimoine mondial,

1. *Ayant examiné le Document WHC-11/35.COM/10B,*
2. *Rappelant les Décisions 28 COM 16, 7 EXT.COM 5E, 29 COM 5, 30 COM 11E, 32 COM 11D et 34 COM 10B.2 qu'il a adoptées respectivement à ses 28e session (Suzhou, 2004), 7^e session extraordinaire (UNESCO, 2004), 29e session (Durban, 2005), 30e session (Vilnius 2006), 32e session (Québec, 2008) et 34e session (Brasilia 2010) ,*
3. *Prend acte des progrès accomplis dans le suivi du premier cycle de soumission du Rapport périodique dans la région Amérique latine et les Caraïbes, ainsi que des résultats des activités menées en vue du lancement du deuxième cycle, et en particulier des ateliers sous-régionaux organisés à Zacatecas (Mexique), Rio de Janeiro (Brésil) et Bridgetown (La Barbade) ;*
4. *Se réjouit de l'aide financière à l'exercice de soumission de Rapport périodique offerte par le Fonds-en-dépôt espagnol pour le patrimoine mondial, des centres de catégorie 2 et des États parties et les encourage à continuer de fournir une assistance pour la mise en œuvre du processus ;*
5. *Félicite les États parties de la région de leurs efforts pour soumettre un projet de déclaration rétrospective de valeur universelle exceptionnelle avant le lancement officiel de l'exercice de soumission du Rapport périodique, comme demandé dans la Décision 31 COM 11D.1 ;*

6. Décide de lancer le deuxième cycle de soumission du Rapport périodique dans la région Amérique latine et les Caraïbes et demande aux États parties de participer activement à ce processus ;
7. Salue la création de la plate-forme Internet destinée au suivi et à la mise en œuvre de l'exercice de soumission du Rapport périodique et encourage le Centre du patrimoine mondial, les États parties, les centres de catégorie 2, les Organisations consultatives et les autres partenaires concernés à explorer toutes les possibilités de communication et de coordination que peut offrir cet outil ;
8. Demande également aux États parties de la région Amérique latine et les Caraïbes et aux Organisations consultatives de mener à terme le processus d'examen des déclarations rétrospectives de valeur universelle exceptionnelle afin qu'il les examine à sa 36e session en 2012 ;
9. Note avec satisfaction les résultats déjà obtenus et demande également au Centre du patrimoine mondial et aux Organisations consultatives de continuer à fournir une assistance aux États parties de la région Amérique latine et les Caraïbes dans le cadre du deuxième cycle de soumission du Rapport périodique;
10. Demande en outre au Centre du patrimoine mondial de le tenir informé de l'état d'avancement de l'exercice de soumission de Rapport périodique à sa 36e session en 2012.